

Safety Data Sheet / Fiche de données de sécurité



Lucas Extreme Cold Weather Fuel Treatment With New Lucas Anti-Gel

Section 1. Identification

GHS product identifier : Lucas Extreme Cold Weather Fuel Treatment With New Lucas Anti-Gel

Identificateur SGH du produit : *Lucas Extreme Cold Weather Fuel Treatment With New Lucas Anti-Gel*

Other means of identification : Not available.

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Product number / No de produit : 10865, 20865, 10866, 20866

Product type : Liquid.

Type de produit : *Liquide.*

Identified uses

Utilisations identifiées

Diesel Fuel Additive.

Additif pour carburant diesel.

Supplier's details / Données relatives au fournisseur : Lucas Oil Products, Inc
302 North Sheridan Street
Corona, California 92880-2067
Toll Free: (800) 342-2512
Tel: (951) 270-0154
Fax: (951) 270-1902
Website: www.LucasOil.com

Emergency telephone number (with hours of operation) / Numéro de téléphone en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : (951) 493-1149
(951) 847-5949
GHewgjill@lucasoil.com

7:00A.M. to 5:00P.M. Monday thru Friday / 7:00A.M. à 5:00P.M. Lundi au vendredi

Section 2. Hazards identification / Identification des risques

Classification of the substance or mixture : FLAMMABLE LIQUIDS - Category 4
CARCINOGENICITY - Category 2
ASPIRATION HAZARD - Category 1
AQUATIC HAZARD (ACUTE) - Category 2
AQUATIC HAZARD (LONG-TERM) - Category 3

Classement de la substance ou du mélange : *LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4*
CANCÉROGÉNITÉ - Catégorie 2
DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

GHS label elements / Éléments d'étiquetage SGH





Section 2. Hazards identification / Identification des risques

Hazard pictograms /
Pictogrammes de danger



Signal word

: Danger

Mention d'avertissement

: *Danger*

Hazard statements

: H227 - Combustible liquid.
H351 - Suspected of causing cancer.
H304 - May be fatal if swallowed and enters airways.
H401 - Toxic to aquatic life.
H412 - Harmful to aquatic life with long lasting effects.

Mentions de danger

: *H227 - Liquide combustible.
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H401 - Toxique pour les organismes aquatiques.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

Precautionary statements / Conseils de prudence

Prevention

: P201 - Obtain special instructions before use.
P202 - Do not handle until all safety precautions have been read and understood.
P281 - Use personal protective equipment as required.
P280 - Wear protective gloves. Wear eye or face protection.
P210 - Keep away from flames and hot surfaces. - No smoking.
P273 - Avoid release to the environment.

Prévention

: *P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P280 - Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale.
P210 - Tenir loin des flammes et des surfaces chaudes. - Défense de fumer.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.*

Response

: P308 + P313 - IF exposed or concerned: Get medical attention.
P301 + P310 + P331 - IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or physician. Do NOT induce vomiting.

Intervention

: *P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Obtenir des soins médicaux.
P301 + P310 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.*

Storage

: P405 - Store locked up.
P403 - Store in a well-ventilated place.
P235 - Keep cool.

Stockage

: *P405 - Garder sous clef.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P235 - Tenir au frais.*

Disposal

: P501 - Dispose of contents and container in accordance with all local, regional, national and international regulations.

Élimination

: *P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.*

Physical hazards not
otherwise classified
(PHNOC)

: None known.

Dangers physiques non
classés autrement (DPNCA)

: *Aucun connu.*





Section 2. Hazards identification / Identification des risques

Health hazards not otherwise classified (HHNOC) : None known.

Dangers pour la santé non classés autrement (DSNCA) : Aucun connu.

Section 3. Composition/information on ingredients / Composition et information sur les ingrédients

Substance/mixture : Mixture

Substance/préparation : Mélange

Other means of identification : Not available.

Autres moyens d'identification : Non disponible.

CAS number/other identifiers / Numéro CAS/autres identificateurs uniques

CAS number : Not applicable.

Numéro CAS : Non applicable.

Ingredient name <i>Nom des ingrédients</i>	% <i>%</i>	CAS number <i>Numéro CAS</i>
Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic	10 - 30	64742-94-5
Naphthalene	1 - 5	91-20-3
Trimethylbenzene	1 - 5	25551-13-7
<i>Solvant naphtha aromatique lourd</i>	<i>10 - 30</i>	<i>64742-94-5</i>
<i>Naphtalène</i>	<i>1 - 5</i>	<i>91-20-3</i>
<i>Triméthylbenzène</i>	<i>1 - 5</i>	<i>25551-13-7</i>

Any concentration shown as a range is to protect confidentiality or is due to batch variation.

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment and hence require reporting in this section.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Occupational exposure limits, if available, are listed in Section 8.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. First aid measures / Premiers soins

Description of necessary first aid measures / Description des premiers soins nécessaires

Eye contact : Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Continue to rinse for at least 20 minutes. Get medical attention.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin.





Section 4. First aid measures / Premiers soins

- Inhalation** : Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. Get medical attention. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband.
- Inhalation** : *Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.*
- Skin contact** : Wash contaminated skin with soap and water. Continue to rinse for at least 20 minutes. Get medical attention. Wash clothing before reuse. Clean shoes thoroughly before reuse.
- Contact avec la peau** : *Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.*
- Ingestion** : Get medical attention immediately. Call a poison center or physician. Wash out mouth with water. Remove dentures if any. Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Stop if the exposed person feels sick as vomiting may be dangerous. Aspiration hazard if swallowed. Can enter lungs and cause damage. Do not induce vomiting. If vomiting occurs, the head should be kept low so that vomit does not enter the lungs. Never give anything by mouth to an unconscious person. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband.
- Ingestion** : *Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.*

Most important symptoms/effects, acute and delayed / Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Potential acute health effects / Effets aigus potentiels sur la santé

- Eye contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Contact avec les yeux** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Inhalation** : No known significant effects or critical hazards.
- Inhalation** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Skin contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Contact avec la peau** : *Aucun effet important ou danger critique connu.*
- Ingestion** : May be fatal if swallowed and enters airways.





Section 4. First aid measures / Premiers soins

Ingestion : *Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*

Over-exposure signs/symptoms / Signes/symptômes de surexposition

Eye contact : No known significant effects or critical hazards.

Contact avec les yeux : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Inhalation : No known significant effects or critical hazards.

Inhalation : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Skin contact : No known significant effects or critical hazards.

Contact avec la peau : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Ingestion : Adverse symptoms may include the following:
nausea or vomiting

Ingestion : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit :
nausées ou vomissements*

Indication of immediate medical attention and special treatment needed, if necessary / Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes to physician : Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.

Note au médecin traitant : *Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.*

Specific treatments : No specific treatment.

Traitements particuliers : *Pas de traitement particulier.*

Protection of first-aiders : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation.

Protection des sauveteurs : *Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.*

See toxicological information (Section 11)

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Fire-fighting measures / Mesures de lutte contre l'incendie

Extinguishing media / Moyens d'extinction

Suitable extinguishing media : Use dry chemical, CO₂, water spray (fog) or foam.

Agents extincteurs appropriés : *Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.*

Unsuitable extinguishing media : Do not use water jet or water-based fire extinguishers.

Agents extincteurs inappropriés : *Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'extincteurs d'incendie à base d'eau.*

Specific hazards arising from the chemical : Combustible liquid. In a fire or if heated, a pressure increase will occur and the container may burst, with the risk of a subsequent explosion. Runoff to sewer may create fire or explosion hazard. This material is toxic to aquatic life. This material is harmful to aquatic life with long lasting effects. Fire water contaminated with this material must be contained and prevented from being discharged to any waterway, sewer or drain.





Section 5. Fire-fighting measures / Mesures de lutte contre l'incendie

- Dangers spécifiques du produit** : *Liquide combustible. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques. Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.*
- Hazardous thermal decomposition products** : Decomposition products may include the following materials:
carbon dioxide
carbon monoxide
- Produit de décomposition thermique dangereux** : *Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone*
- Special protective actions for fire-fighters** : Move containers from fire area if this can be done without risk. Use water spray to keep fire-exposed containers cool.
- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : *Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.*
- Special protective equipment for fire-fighters** : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : *Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.*

Section 6. Accidental release measures / Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures / Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- For non-emergency personnel** : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Shut off all ignition sources. No flares, smoking or flames in hazard area. Avoid breathing vapor or mist. Provide adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Put on appropriate personal protective equipment.
- Pour le personnel non affecté aux urgences** : *Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.*
- For emergency responders** : If specialized clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".
- Intervenants en cas d'urgence** : *Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».*





Section 6. Accidental release measures / Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Environmental precautions : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air). Water polluting material. May be harmful to the environment if released in large quantities.

Précautions environnementales : *Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités.*

Methods and materials for containment and cleaning up / Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Small spill : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Use spark-proof tools and explosion-proof equipment. Dilute with water and mop up if water-soluble. Alternatively, or if water-insoluble, absorb with an inert dry material and place in an appropriate waste disposal container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.

Petit déversement : *Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.*

Large spill : Stop leak if without risk. Move containers from spill area. Use spark-proof tools and explosion-proof equipment. Approach release from upwind. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Wash spillages into an effluent treatment plant or proceed as follows. Contain and collect spillage with non-combustible, absorbent material e.g. sand, earth, vermiculite or diatomaceous earth and place in container for disposal according to local regulations (see Section 13). Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Contaminated absorbent material may pose the same hazard as the spilled product. Note: see Section 1 for emergency contact information and Section 13 for waste disposal.

Grand déversement : *Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.*

Section 7. Handling and storage / Manutention et entreposage

Precautions for safe handling / Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Protective measures : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). Avoid exposure - obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Do not get in eyes or on skin or clothing. Do not swallow. Avoid breathing vapor or mist. Avoid release to the environment. Use only with adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Do not enter storage areas and confined spaces unless adequately ventilated. Keep in the original container or an approved alternative made from a compatible material, kept tightly closed when not in use. Store and use away from heat, sparks, open flame or





Section 7. Handling and storage / Manutention et entreposage

any other ignition source. Use explosion-proof electrical (ventilating, lighting and material handling) equipment. Use only non-sparking tools. Empty containers retain product residue and can be hazardous. Do not reuse container.

Mesures de protection

: *Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.*

Advice on general occupational hygiene

: Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. See also Section 8 for additional information on hygiene measures. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas.

Conseils sur l'hygiène générale au travail

: *Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.*

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

: Store in accordance with local regulations. Store in a segregated and approved area. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Store locked up. Eliminate all ignition sources. Separate from oxidizing materials. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabeled containers. Use appropriate containment to avoid environmental contamination.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

: *Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'ignition Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.*

Section 8. Exposure controls/personal protection / Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Control parameters / Paramètres de contrôle

Canada





Section 8. Exposure controls/personal protection / Contrôle de l'exposition et protection individuelle

<u>Occupational exposure limits</u> <i>Limites d'exposition professionnelle</i>		TWA (8 hours) <i>MPT (8 heures)</i>			STEL (15 mins) <i>STEL (15 mins)</i>			Ceiling <i>Plafond</i>			
Ingredient	List name	ppm	mg/ m ³	Other	ppm	mg/ m ³	Other	ppm	mg/ m ³	Other	Notations
<i>Ingrédient</i>	<i>Nom de la liste</i>	<i>ppm</i>	<i>mg/ m³</i>	<i>Autre</i>	<i>ppm</i>	<i>mg/ m³</i>	<i>Autre</i>	<i>ppm</i>	<i>mg/ m³</i>	<i>Autre</i>	<i>Notations</i>
Naphthalene	US ACGIH 4/2014	10	52	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	AB 4/2009	10	52	-	15	79	-	-	-	-	[1]
	BC 7/2013	10	-	-	15	-	-	-	-	-	[1]
	ON 1/2013	10	52	-	15	79	-	-	-	-	
Trimethylbenzene	QC 1/2014	10	52	-	15	79	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	25	-	-	-	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	QC 1/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	25	-	-	-	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
Xylene	QC 1/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
	AB 4/2009	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
	BC 7/2013	100	-	-	150	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	QC 1/2014	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
<i>Naphtalène</i>	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	US ACGIH 4/2014	10	52	-	-	-	-	-	-	-	[1]
	AB 4/2009	10	52	-	15	79	-	-	-	-	[1]
	BC 7/2013	10	-	-	15	-	-	-	-	-	[1]
<i>Triméthylbenzène</i>	ON 1/2013	10	52	-	15	79	-	-	-	-	
	QC 1/2014	10	52	-	15	79	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	25	-	-	-	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	QC 1/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	25	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Xylène</i>	ON 1/2013	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	QC 1/2014	25	123	-	-	-	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
	AB 4/2009	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
	BC 7/2013	100	-	-	150	-	-	-	-	-	
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	ON 1/2013	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
	QC 1/2014	100	434	-	150	651	-	-	-	-	
	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	US ACGIH 4/2014	-	5	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	AB 4/2009	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	ON 1/2013	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]
	QC 1/2014	-	5	-	-	10	-	-	-	-	[b]





Section 8. Exposure controls/personal protection / Contrôle de l'exposition et protection individuelle

[1] Absorbed through skin.

Form: [a] Inhalable fraction. [b] Mist

[1] Absorbé par la peau.

Forme: [a] Fraction inhalable. [b] Brouillard

Appropriate engineering controls

: Use only with adequate ventilation. Use process enclosures, local exhaust ventilation or other engineering controls to keep worker exposure to airborne contaminants below any recommended or statutory limits. The engineering controls also need to keep gas, vapor or dust concentrations below any lower explosive limits. Use explosion-proof ventilation equipment.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: *Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.*

Environmental exposure controls

: Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: *Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.*

Individual protection measures / Mesures de protection individuelles

Hygiene measures

: Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.

Mesures d'hygiène

: *Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.*

Eye/face protection

: Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists, gases or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: safety glasses with side-shields.

Protection oculaire/faciale

: *Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.*

Skin protection / Protection de la peau





Section 8. Exposure controls/personal protection / Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Hand protection** : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary. Considering the parameters specified by the glove manufacturer, check during use that the gloves are still retaining their protective properties. It should be noted that the time to breakthrough for any glove material may be different for different glove manufacturers. In the case of mixtures, consisting of several substances, the protection time of the gloves cannot be accurately estimated.
- Protection des mains** : *Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.*
- Body protection** : Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Protection du corps** : *L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.*
- Other skin protection** : Appropriate footwear and any additional skin protection measures should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Autre protection pour la peau** : *Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.*
- Respiratory protection** : Use a properly fitted, air-purifying or supplied air respirator complying with an approved standard if a risk assessment indicates this is necessary. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator.
- Protection respiratoire** : *Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.*

Section 9. Physical and chemical properties / Propriétés physiques et chimiques

Appearance / Apparence

- Physical state** : Liquid. [Clear.]
- État physique** : *Liquide. [Clair.]*
- Color** : Amber. [Dark]
- Couleur** : *Ambre. [Foncé]*
- Odor** : Petroleum.
- Odeur** : *Pétrole.*
- Odor threshold** : Not available.
- Seuil de l'odeur** : *Non disponible.*
- pH** : Not available.





Section 9. Physical and chemical properties / Propriétés physiques et chimiques

pH	: <i>Non disponible.</i>
Melting point	: Not available.
Point de fusion	: <i>Non disponible.</i>
Boiling point	: 232.22°C (450°F)
Point d'ébullition	: <i>232.22°C (450°F)</i>
Flash point	: Closed cup: 75°C (167°F)
Point d'éclair	: <i>Vase clos: 75°C (167°F)</i>
Evaporation rate	: Not available.
Vitesse d'évaporation	: <i>Non disponible.</i>
Flammability (solid, gas)	: Not available.
Inflammabilité (solide, gaz)	: <i>Non disponible.</i>
Lower and upper explosive (flammable) limits	: Not available.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: <i>Non disponible.</i>
Vapor pressure	: Not available.
Pression de vapeur	: <i>Non disponible.</i>
Vapor density	: Not available.
Densité de vapeur	: <i>Non disponible.</i>
Relative density	: 0.891
Densité relative	: <i>0.891</i>
Solubility	: Not available.
Solubilité	: <i>Non disponible.</i>
Solubility in water	: Negligible.
Solubilité dans l'eau	: <i>Négligeable.</i>
Partition coefficient: n-octanol/water	: Not available.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: <i>Non disponible.</i>
Auto-ignition temperature	: Not available.
Température d'auto-inflammation	: <i>Non disponible.</i>
Decomposition temperature	: Not available.
Température de décomposition	: <i>Non disponible.</i>
Viscosity	: Kinematic (100°C (212°F)): 0.035 cm ² /s (3.5 cSt)
Viscosité	: <i>Cinématique (100°C (212°F)): 0.035 cm²/s (3.5 cSt)</i>
Volatility	: Not available.
Volatilité	: <i>Non disponible.</i>



**Section 10. Stability and reactivity / Stabilité et réactivité**

- Reactivity** : No specific test data related to reactivity available for this product or its ingredients.
Réactivité : *Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.*
- Chemical stability** : The product is stable.
Stabilité chimique : *Le produit est stable.*
- Possibility of hazardous reactions** : Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
Risque de réactions dangereuses : *Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.*
- Conditions to avoid** : Avoid all possible sources of ignition (spark or flame). Do not pressurize, cut, weld, braze, solder, drill, grind or expose containers to heat or sources of ignition.
Conditions à éviter : *Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.*
- Incompatible materials** : Reactive or incompatible with the following materials: oxidizing materials and alkalis.
Matériaux incompatibles : *Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes et les alcalins.*
- Hazardous decomposition products** : Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.
Produits de décomposition dangereux : *Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.*

Section 11. Toxicological information / Information toxicologique**Information on toxicological effects / Renseignements sur les effets toxicologiques****Acute toxicity / Toxicité aiguë**

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	Result <i>Résultat</i>	Species <i>Espèces</i>	Dose <i>Dosage</i>	Exposure <i>Exposition</i>
Naphthalene	LD50 Dermal	Rabbit	>20 g/kg	-
Trimethylbenzene	LD50 Oral	Rat	490 mg/kg	-
<i>Naphtalène</i>	LD50 Oral	Rat	8970 mg/kg	-
<i>Triméthylbenzène</i>	<i>DL50 Cutané</i>	<i>Lapin</i>	<i>>20 g/kg</i>	<i>-</i>
	<i>DL50 Orale</i>	<i>Rat</i>	<i>490 mg/kg</i>	<i>-</i>
	<i>DL50 Orale</i>	<i>Rat</i>	<i>8970 mg/kg</i>	<i>-</i>

Irritation/Corrosion

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	Result <i>Résultat</i>	Species <i>Espèces</i>	Score <i>Potentiel</i>	Exposure <i>Exposition</i>	Observation <i>Observation</i>
Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic	Skin - Mild irritant	Rabbit	-	24 hours 500 µL	-
Naphthalene	Skin - Mild irritant	Rabbit	-	495 mg	-
	Skin - Severe irritant	Rabbit	-	24 hours 0.05 mL	-
Trimethylbenzene	Eyes - Mild irritant	Rabbit	-	24 hours 500 mg	-
	Skin - Moderate irritant	Rabbit	-	24 hours 500 mg	-



**Section 11. Toxicological information / Information toxicologique**

<i>Solvant naphta aromatique lourd</i> Naphthalène	Peau - Léger irritant Peau - Léger irritant	Lapin Lapin	- -	24 heures 500 µL 495 mg	- -
<i>Triméthylbenzène</i>	Peau - Hautement irritant Yeux - Léger irritant Peau - Modérément irritant	Lapin Lapin Lapin	- - -	24 heures 0.05 mL 24 heures 500 mg 24 heures 500 mg	- - -

Sensitization / Sensibilisation

There is no data available.

*Il n'existe aucune donnée disponible.***Carcinogenicity / Cancérogénicité****Classification**

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	OSHA <i>OSHA</i>	IARC <i>CIRC</i>	NTP <i>NTP</i>	ACGIH <i>ACGIH</i>	EPA <i>EPA</i>	NIOSH <i>NIOSH</i>
Naphthalene <i>Naphthalène</i>	- -	2B 2B	Reasonably anticipated to be a human carcinogen. <i>Raisonnement prévu comme un cancérogène pour les humains.</i>	A4 A4	- -	None. <i>Aucune.</i>

Specific target organ toxicity (single exposure) / Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

There is no data available.

*Il n'existe aucune donnée disponible.***Specific target organ toxicity (repeated exposure) / Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -**

There is no data available.

*Il n'existe aucune donnée disponible.***Aspiration hazard / Risque d'absorption par aspiration**

Name <i>Nom</i>	Result <i>Résultat</i>
Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic <i>Solvant naphta aromatique lourd</i>	ASPIRATION HAZARD - Category 1 <i>DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1</i>

Information on the likely routes of exposure : Dermal contact. Eye contact. Inhalation. Ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables : *Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.*

Potential acute health effects / Effets aigus potentiels sur la santé

Eye contact : No known significant effects or critical hazards.

Contact avec les yeux : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Inhalation : No known significant effects or critical hazards.

Inhalation : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Skin contact : No known significant effects or critical hazards.

Contact avec la peau : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Ingestion : May be fatal if swallowed and enters airways.

Ingestion : *Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics / Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques



Section 11. Toxicological information / Information toxicologique

Eye contact	: No known significant effects or critical hazards.
Contact avec les yeux	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Inhalation	: No known significant effects or critical hazards.
Inhalation	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Skin contact	: No known significant effects or critical hazards.
Contact avec la peau	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Ingestion	: Adverse symptoms may include the following: nausea or vomiting
Ingestion	: <i>Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : nausées ou vomissements</i>

Delayed and immediate effects and also chronic effects from short and long term exposure / Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Short term exposure / Exposition de courte durée

Potential immediate effects	: No known significant effects or critical hazards.
Effets immédiats possibles	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Potential delayed effects	: No known significant effects or critical hazards.
Effets différés possibles	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>

Long term exposure / Exposition de longue durée

Potential immediate effects	: No known significant effects or critical hazards.
Effets immédiats possibles	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Potential delayed effects	: No known significant effects or critical hazards.
Effets différés possibles	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>

Potential chronic health effects / Effets chroniques potentiels sur la santé

General	: No known significant effects or critical hazards.
Généralités	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Carcinogenicity	: Suspected of causing cancer. Risk of cancer depends on duration and level of exposure.
Cancérogénicité	: <i>Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.</i>
Mutagenicity	: No known significant effects or critical hazards.
Mutagénicité	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Teratogenicity	: No known significant effects or critical hazards.
Téragénicité	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Developmental effects	: No known significant effects or critical hazards.
Effets sur le développement	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>
Fertility effects	: No known significant effects or critical hazards.
Effets sur la fertilité	: <i>Aucun effet important ou danger critique connu.</i>

Numerical measures of toxicity / Mesures numériques de la toxicité

Acute toxicity estimates / Estimations de la toxicité aiguë



**Section 11. Toxicological information / Information toxicologique**

Route <i>Voie</i>	ATE value <i>Valeur ETA</i>
Oral Dermal <i>Orale</i> <i>Cutané</i>	13883.7 mg/kg 76977.6 mg/kg <i>13883.7 mg/kg</i> <i>76977.6 mg/kg</i>

Section 12. Ecological information / Information sur l'écologie**Toxicity / Toxicité**

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	Result <i>Résultat</i>	Species <i>Espèces</i>	Exposure <i>Exposition</i>
Naphthalene <i>Naphtalène</i>	Acute EC50 1600 µg/L Fresh water Acute LC50 2350 µg/L Marine water Chronic NOEC 0.67 ppm Fresh water	Daphnia - Daphnia magna - Neonate Crustaceans - Palaemonetes pugio Fish - Melanotaenia fluviatilis - Larvae	48 hours 48 hours 96 hours
Trimethylbenzene <i>Triméthylbenzène</i>	Acute LC50 5600 µg/L Marine water <i>Aiguë CE50 1600 µg/l Eau douce</i> <i>Aiguë CL50 2350 µg/l Eau de mer</i> <i>Aiguë CL50 213 µg/l Eau douce</i> <i>Chronique NOEC 0.67 ppm Eau douce</i> <i>Aiguë CL50 5600 µg/l Eau de mer</i>	Fish - Oncorhynchus kisutch Crustaceans - Palaemonetes pugio <i>Daphnie - Daphnia magna - Néonate</i> <i>Crustacés - Palaemonetes pugio</i> <i>Poisson - Melanotaenia fluviatilis - Larve</i>	40 days 48 hours <i>48 heures</i> <i>48 heures</i> <i>96 heures</i>

Persistence and degradability / Persistance et dégradabilité

There is no data available.

Il n'existe aucune donnée disponible.

Bioaccumulative potential / Potentiel bioaccumulatif

Product/ingredient name <i>Nom du produit ou de l'ingrédient</i>	LogP _{ow} <i>LogP_{ow}</i>	BCF <i>BCF</i>	Potential <i>Potentiel</i>
Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic	2.8 to 6.5	99 to 5780	high
Naphthalene	3.4	36.5 to 168	low
Trimethylbenzene	3.4 to 3.8	-	low
<i>Solvant naphta aromatique lourd</i>	<i>2.8 à 6.5</i>	<i>99 à 5780</i>	<i>élevée</i>
<i>Naphtalène</i>	<i>3.4</i>	<i>36.5 à 168</i>	<i>faible</i>
<i>Triméthylbenzène</i>	<i>3.4 à 3.8</i>	<i>-</i>	<i>faible</i>

Mobility in soil / Mobilité dans le sol

Soil/water partition coefficient (K_{oc}) : There is no data available.

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : *Il n'existe aucune donnée disponible.*

Other adverse effects : No known significant effects or critical hazards.

Effets nocifs divers : *Aucun effet important ou danger critique connu.*





Section 13. Disposal considerations / Considérations lors de l'élimination

Disposal methods

: The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Waste should not be disposed of untreated to the sewer unless fully compliant with the requirements of all authorities with jurisdiction. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible. This material and its container must be disposed of in a safe way. Care should be taken when handling empty containers that have not been cleaned or rinsed out. Empty containers or liners may retain some product residues. Vapor from product residues may create a highly flammable or explosive atmosphere inside the container. Do not cut, weld or grind used containers unless they have been cleaned thoroughly internally. Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.

Méthodes d'élimination

: *Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.*

Section 14. Transport information / Information relative au transport

	TDG TMD	IMDG IMDG	IATA IATA
UN number <i>Numéro NU</i>	Not regulated. Non réglementé.	Not regulated. Non réglementé.	Not regulated. Non réglementé.
UN proper shipping name <i>Nom officiel d'expédition UN</i>	- -	- -	- -
Transport hazard class(es) <i>Classe(s) de danger relatives au transport</i>	-	-	-



**Section 14. Transport information / Information relative au transport**

Packing group <i>Groupe d'emballage</i>	-	-	-
Environmental hazards <i>Dangers pour l'environnement</i>	No. <i>Non.</i>	No. <i>Non.</i>	No. <i>Non.</i>
Additional information <i>Autres informations</i>	-	-	-

AERG : Not applicable

AERG : *Non applicable*

Special precautions for user : **Transport within user's premises:** always transport in closed containers that are upright and secure. Ensure that persons transporting the product know what to do in the event of an accident or spillage.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux :** toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code : Not available.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC : *Non disponible.*

Section 15. Regulatory information / Information réglementaireCanadian lists / Listes canadiennes

Canadian NPRI : The following components are listed: Solvent naphtha (petroleum), heavy aromatic; Naphthalene; Trimethylbenzene

INRP canadien : *Les composants suivants sont répertoriés : Solvant naphtha aromatique lourd; Naphtalène; Triméthylbenzène*

CEPA Toxic substances : The following components are listed: Naphthalene

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : *Les composants suivants sont répertoriés : Naphtalène*

Canada inventory : All components are listed or exempted.

Inventaire du Canada : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

International lists / Listes internationalesNational inventory / Répertoire national

Australia : All components are listed or exempted.

Australie : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

Canada : All components are listed or exempted.

Canada : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*





Section 15. Regulatory information / Information réglementaire

China	: All components are listed or exempted.
Chine	: <i>Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</i>
Europe	: All components are listed or exempted.
Europe	: <i>Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</i>
Japan	: Not determined.
Japon	: <i>Indéterminé.</i>
Malaysia	: Not determined.
Malaisie	: <i>Indéterminé.</i>
New Zealand	: All components are listed or exempted.
Nouvelle-Zélande	: <i>Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</i>
Philippines	: All components are listed or exempted.
Philippines	: <i>Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</i>
Republic of Korea	: All components are listed or exempted.
République de Corée	: <i>Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</i>
Taiwan	: Not determined.
Taiwan	: <i>Indéterminé.</i>

Section 16. Other information / Renseignements supplémentaires

History / Historique

Date of issue / Date d'édition	: 06/15/2015
Date of previous issue / Date de publication précédente	: 01/15/2015
Version	: 2
Prepared by	: KMK Regulatory Services Inc.
Élaborée par	: <i>Services Réglementaires KMK inc.</i>

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein. Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

